

VIDE GRENIER

Dimanche 21 juillet 2024

LAMBALLE

Parc de la Corne de Cerf

Rue Saint Melaine (en face lycée Saint-Joseph)

Dans le cadre de la Fête Bretonne

Ouverture au public à partir de 9h00

Inscriptions au : 07 69 38 83 82

Formulaire d'inscription sur demande : cdf.maroue@gmail.com

Tarif 3,00 € le mètre

RESTAURATION SUR PLACE

ENTRÉE GRATUITE

Organisateur :

Comité des Fêtes de Maroué

Imprimé par l'association – ne pas jeter sur la voie publique

Attestation et inscription vide-greniers du 21 juillet 2024 à LAMBALLE - 22400
Parc de la Corne de Cerf, rue Saint Méline

Je soussigné (e) :

Nom _____ Prénom : _____

Né (e) le : _____ à _____ Département _____

Adresse : _____

CP _____ Ville _____

Tél : _____ Mail : _____

Pièce d'identité : carte nationale d'identité / passeport (rayer la mention inutile)

Nom et prénom : _____

Numéro de carte d'identité ou passeport : _____

Délivrée le : _____ par préfecture de : _____

N° d'immatriculation du véhicule présent au vide-greniers (si connu) : _____

Déclare sur l'honneur :

Ne pas être commerçant (e)

Ne vendre que des objets personnels et usagés (article 310-2 du code du commerce)

Ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile
(article 321-9 du code pénal)

EXTRAIT DU REGLEMENT

- La réservation sera prise en compte qu'à réception du règlement - Prix du ml : 3,00 €
- Les absences ne donneront pas lieu aux remboursements des inscriptions.
- Emplacements affectés par ordre d'arrivée entre 6h15 et 8h45. Réservation non garantie après 9h00.
- Le vide grenier est organisé par le Comité des Fêtes de Maroué en parallèle d'une fête bretonne. Il est réservé aux particuliers. Une pièce d'identité sera demandée à l'installation.
- Il n'y a pas de location de tables et les exposants devront laisser les emplacements propres.
- Les organisateurs se réservent le domaine de la restauration et de la buvette.
- Les véhicules des exposants seront stationnés à l'extérieur du parc. Aucun véhicule ne sera admis sur le site avant 18h00 le dimanche soir.

Ci-joint le règlement de _____ € pour l'emplacement d'une longueur de _____ ml.

Inscription à retourner avec le chèque de règlement libellé à l'ordre du Comité des Fêtes de Maroué à : M. Yves MEHEUST – 23, rue Gaston de la Guérande – Maroué - 22400 LAMBALLE-ARMOR

Fait à _____ le _____

Signature :

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise à la police municipale de la commune d'organisation.

VIDE GRENIER

Dimanche 21 juillet 2024

LAMBALLE

Parc de la Corne de Cerf

Rue Saint Melaine (en face lycée Saint-Joseph)

Dans le cadre de la Fête Bretonne

Ouverture au public à partir de 9h00

Inscriptions au : 07 69 38 83 82

Formulaire d'inscription sur demande : cdf.maroue@gmail.com

Tarif 3,00 € le mètre

RESTAURATION SUR PLACE

ENTRÉE GRATUITE

Organisateur :

Comité des Fêtes de Maroué

Attestation et inscription vide-greniers du 21 juillet 2024 à LAMBALLE - 22400
Parc de la Corne de Cerf, rue Saint Méline

Je soussigné (e) :

Nom _____ Prénom : _____

Né (e) le : _____ à _____ Département _____

Adresse : _____

CP _____ Ville _____

Tél : _____ Mail : _____

Pièce d'identité : carte nationale d'identité / passeport (rayer la mention inutile)

Nom et prénom : _____

Numéro de carte d'identité ou passeport : _____

Délivrée le : _____ par préfecture de : _____

N° d'immatriculation du véhicule présent au vide-greniers (si connu) : _____

Déclare sur l'honneur :

Ne pas être commerçant (e)

Ne vendre que des objets personnels et usagés (article 310-2 du code du commerce)

Ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile
(article 321-9 du code pénal)

EXTRAIT DU REGLEMENT

- La réservation sera prise en compte qu'à réception du règlement - Prix du ml : 3,00 €
- Les absences ne donneront pas lieu aux remboursements des inscriptions.
- Emplacements affectés par ordre d'arrivée entre 6h15 et 8h45. Réservation non garantie après 9h00.
- Le vide grenier est organisé par le Comité des Fêtes de Maroué en parallèle d'une fête bretonne. Il est réservé aux particuliers. Une pièce d'identité sera demandée à l'installation.
- Il n'y a pas de location de tables et les exposants devront laisser les emplacements propres.
- Les organisateurs se réservent le domaine de la restauration et de la buvette.
- Les véhicules des exposants seront stationnés à l'extérieur du parc. Aucun véhicule ne sera admis sur le site avant 18h00 le dimanche soir.

Ci-joint le règlement de _____ € pour l'emplacement d'une longueur de _____ ml.

Inscription à retourner avec le chèque de règlement libellé à l'ordre du Comité des Fêtes de Maroué à : M. Yves MEHEUST – 23, rue Gaston de la Guérande – Maroué - 22400 LAMBALLE-ARMOR

Fait à _____ le _____

Signature :